République Française

Mairie de Valernes
04200

Département des Alpes de Haute-Provence
Arrondissement de Forcalquier

REÇU À LA SOUS PREFECTURE de FORCALQUIER
20 JUIN 2019
REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALERNES
Séance du Mercredi 12 Juin 2019 - Délibération n°2019-24

Le Mercredi 12 Juin 2019 à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. PIK Jean- Christophe, maire.

Nombre de conseillers en exercice : Présents : 7 Excusés :2 Absents :1
Votants :7 Pour :7 Contre :

Date de la convocation le : 27/05/ 2019

Etaient présents : Ms et Mmes, MARROU Gérard, LATIL Daniel, ROLLAND Claude, GENRE Henri, MARROU Jérôme, EYRIES Frédéric,

Absents : ZIZZI Béatrice,

Absent excusé : POURCHIER Monique, MORAN Emilie

M. EYRIES Frédéric a été élu secrétaire de séance.

Procurations :

OBJET : **DELIBERATION MODIFICATIVE – EXERCICE 2018 – BUDGET GENERAL**

Monsieur PIK Jean- Christophe, Maire, expose au Conseil Municipal que suite aux mails de la trésorerie de Sisteron il y a lieu de modifier l'affectation comptable des AC d'investissement de la CCSB selon tableau ci- après :

Section de FONCTIONNEMENT				**Section D'INVESTISSEMENT**			
DEPENSES		RECETTES		**DEPENSES**		**RECETTES**	
Compte d'imputation	Montant	Compte d'imputation	Montant	Compte d'imputation	Montant	Compte d'imputation	Montant
						13251-041	-8873
						13256-13	+8873
DEPENSES fonctionnement	0	**RECETTES fonctionnement**	0	**DEPENSES investissement**	0	**RECETTES investissement**	0

Ouï l'exposé du Maire,
Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité
- **APPROUVE** les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré à Valernes, les Jour, Mois et an que dessus.

Pour copie conforme, Le Président de Séance
Jean- Christophe PIK

MAIRIE de VALERNES ★ Alpes de Haute Provence ★

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 12/12/2018 et de la publication le même jour.